

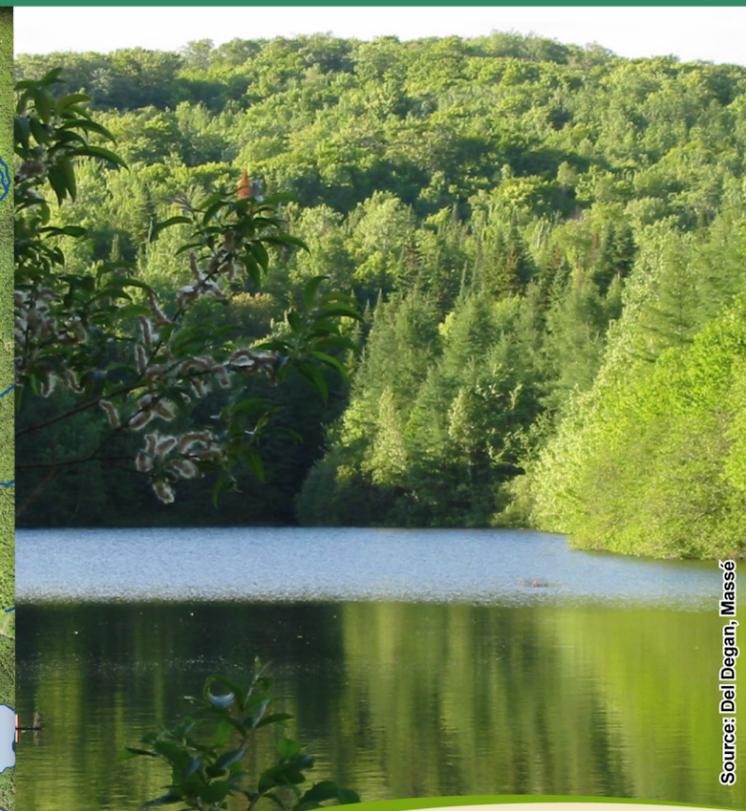
Les unités

No	TYPE	SUP. (ha)
1	Vieille érablière à sucre à bouleau jaune	1.071
2	Vieille sapinière à érable rouge	6.166
3	Bétulaie jaune à érable rouge et sapin	1.598
4	Coupe totale	3.327
5	Vieille érablière à sucre	2.143
6	Érablière rouge à bouleau jaune	19.273
7	Bétulaie jaune à érable rouge	10.182
8	Bétulaie jaune à érable à sucre	9.462
9	Plan d'eau	0.657
10	Bétulaie jaune à érable rouge	14.578
11	Bétulaie jaune à érable rouge et sapin	3.566
12	Bétulaie jaune à érable rouge et sapin	15.397
13	Vieille bétulaie jaune	11.186
14	Vieille sapinière à bouleau jaune	12.059
15	Érablière sucrière à feuillus tolérants	2.193
16	Vieille érablière à sucre à bouleau jaune	4.170
17	Feuillus intolérants à érable rouge et sapin	7.302
18	Vieille érablière à sucre à bouleau jaune	2.768
19	Sapinière à épinette et érable rouge	8.476
20	Feuillus intolérants à érable rouge et sapin	5.569
21	Peupleraie à érable rouge	3.869
22	Vieille érablière à sucre à bouleau jaune	2.309
23	Vieille sapinière à érable rouge	1.425
24	Jeune peupleraie feuillue en régénération	1.127
25	Peupleraie à sapin	4.211
26	Vieille sapinière à bouleau jaune	1.849
27	Érablière rouge à bouleau jaune et sapin	1.960
28	Vieille sapinière à bouleau jaune	1.799
29	Feuillus tolérants à peuplier et sapin	10.961
30	Jeune peupleraie feuillue en régénération	0.545
31	Vieille érablière à sucre à bouleau jaune	0.717
32	Érablière sucrière à feuillus tolérants	0.701
33	Érablière rouge à bouleau jaune et sapin	4.217
34	Gravière	1.371
35	Érablière rouge à bouleau jaune et sapin	1.714
36	Aire aménagée	1.907
37	Aire aménagée	1.791
38	Sapinière à mélèze	0.839
39	Sapinière à mélèze	0.357
Total		184.812

Les propriétés

	SUP. (ha)
PUBLIQUE - VILLE DE QUÉBEC	80.838
PUBLIQUE - AUTRE	10.532
PRIVÉE	93.442

11 Limite et numéro d'unité
 Limite d'arrondissement
 Limite de parc
 Propriété - Ville de Québec
 Propriété publique - autre
 Propriété privée



Source: Del Degan, Massé

Site 4-09

Rivière des Sept Ponts

Le bassin versant de la rivière des Sept Ponts constitue un milieu naturel d'intérêt, car il procure en partie l'alimentation en eau potable dans tout l'arrondissement de Charlesbourg. Situé hors du périmètre d'urbanisation, ce bassin versant a conservé son état naturel. Toutefois, en raison de la poursuite du développement urbain, la pression d'utilisation récréative s'accroît continuellement sur ce territoire.

Le relief du bassin de la rivière des Sept Ponts est typique du piémont des Laurentides dont les collines présentent des pentes moyennes à fortes. Le bassin est délimité par trois sommets d'altitude moyenne : la montagne des Ormes au nord, la montagne des Trois Sommets au nord-est et le mont des Épinettes Noires au sud. La quasi-totalité de la superficie du bassin versant est occupée par une végétation forestière dont le couvert est largement dominé par des peuplements feuillus typiques de l'érablière à bouleau jaune. L'érable à sucre y domine, mais on trouve en plus le bouleau jaune, l'érable rouge, le hêtre à grandes feuilles et le sapin baumier. L'exploitation commerciale de la forêt se limite à des travaux de coupe sur des superficies restreintes par les propriétaires des lots boisés.



Source: Del Degan, Massé

Le caractère naturel de la rivière des Sept Ponts doit être maintenu par l'application de mesures de préservation des ressources naturelles du territoire. La Ville de Québec a d'ailleurs installé le long de la rivière des panneaux d'information invitant les citoyens à respecter le Règlement de l'agglomération sur la protection des prises d'eau. La Ville est également propriétaire d'une portion importante des terrains situés à proximité des principaux cours d'eau du bassin.

ARRONDISSEMENT DE CHARLESBOURG

